

# Débat sur la Transition Energétique

APVLC le 17 avril 2013

Le débat national sur la transition énergétique a été officiellement lancé avec la première réunion de son Conseil national, le 29 novembre 2012.

La ministre a rappelé les grandes questions que devront préciser les travaux du Conseil national du débat :

- la trajectoire d'évolution du bouquet mix énergétique, notamment électrique, à l'horizon 2025 ;
- la politique de sobriété et d'efficacité énergétique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- le financement.

Le débat s'organisera à partir de 3 canaux de concertation :

**Le débat national** des acteurs institués qui s'organisera au sein du Conseil national du débat sur la transition énergétique (CNDTE)

**Le débat territorial** qui sera coordonné par le comité de débat décentralisé rassemblant à l'échelle régionale : entreprises, associations, coopératives, services de l'état, collectivités locales et territoriales.

**Le débat citoyen** au travers du comité citoyen qui devra permettre la représentation la plus large du public.

L'objectif quantifié est donné par la règle des 3 vingt à l'horizon 2020 :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20%
- réduire de 20 % la consommation
- passer à 20 % d'énergie renouvelable

## Positions de l'APVLC, plus particulièrement sur le volet "Electricité"

### 1. Trajectoire d'évolution du bouquet mix énergétique, notamment électrique, à l'horizon 2025

**Nucléaire** : maintien des centrales qui ne sont pas arrivées en fin de vie : Nous n'avons pas les moyens financiers de faire autrement et elles ne font pas de rejet de GES.

En revanche renforcement des mesures de sécurité pour les centrales et le traitement des déchets radioactifs.

**Energies fossiles** : ces sources d'énergie doivent être réduites et, à terme, gardées pour des utilisations qui ne peuvent être réalisées qu'à partir de ces matières fossiles (chimie, matériaux composites, ...)

**Cas des gaz de schiste** : la France a de très importantes réserves et donc économiquement on ne peut pas tirer un trait sur cette énergie. Les conditions d'exploitation actuelles peuvent être source de pollution des sols. Il est donc normal d'attendre qu'un procédé sûr soit mis au point avant d'envisager son exploitation.

**Energies renouvelables** : leur développement est évidemment à privilégier, mais il doit être fait :

- En répondant, au plus près, aux besoins d'énergie des consommateurs, en volume et dans le temps (variations des consommations au cours de la journée et de l'année)
- La non adéquation entre besoins et production par certaines énergies renouvelables (ex : solaire et éolien) nécessite de développer des techniques de stockage de l'énergie qui malheureusement ne sont pas encore au point.
- En respectant l'environnement (riverains, faune, sols)
- En étant viables à terme économiquement

L'implantation de ces énergies renouvelables doit se faire en tenant compte des opportunités et contraintes locales, et la décision d'installation doit être prise au niveau local.

## 2° L'efficacité énergétique et la politique de sobriété

La consommation électrique est extrêmement variable au cours d'une journée et au cours de l'année. Les effets de pointe (pour la journée à 8h et 20h) sont particulièrement importants dans nos pays européens (saisons et style de vie). Or nous ne savons pas stocker l'électricité. Cela nous conduit à avoir une puissance installée compatible avec ces pointes et être sur capacitaires en dehors de celles-ci. Comme les industriels de l'énergie souhaitent rentabiliser leurs installations ils proposent sous certaines conditions de l'énergie à bas coût ce qui ne favorise pas les économies d'énergie.

### Effacité énergétique

- Réduire les effets de pointe en favorisant l'effacement des consommations des gros industriels (voir ce que fait la société Energy Pool) et avoir un tarif dissuasif pendant ces pointes.
- Favoriser les productions énergétiques à haut rendement (ex : le charbon a un très mauvais rendement, l'hydraulique en revanche est très bon)
- Optimiser le transport de l'électricité sans mettre une forêt de poteaux et de fils dans nos campagnes.

### Politique de sobriété

Liste non exhaustive :

- Isolation thermique de l'habitat et des bâtiments publics.
- Appareils domestiques moins énergivores.
- Ampoules basse consommation.
- Réduction du nombre des enseignes lumineuses et de l'éclairage public
- Transports en public et covoiturage.

## 3° Développement des énergies renouvelables.

Oui au développement des énergies renouvelables, économiquement rentables, produisant de l'électricité quand on en a besoin et respectueuses de l'environnement et du cadre de vie.

- **Hydraulique** : c'est une énergie idéale, mais il reste peu de possibilité pour de nouveaux barrages.
- **Méthanisation**, et son complément l'incinération : on élimine les ordures ménagères et on crée de l'électricité et/ou de chaleur (chauffage urbain).
- **Filière bois** : notre pays et notre département ont la chance d'avoir une grande superficie boisée.

- **Géothermie et pompe à chaleur** : oui lorsque les sites le permettent économiquement.
- **Energie de la mer** : oui au développement de nouvelles technologies exploitant les courants marins et les différences de température.
- **Eolien** : **oui** à condition:
  - que le vent soit suffisamment constant et puissant pour produire de l'énergie quand on en a besoin et à un coût durablement acceptable.
  - que des sites et paysages réputés ne soient pas pollués par des installations dont l'intérêt énergétique est discutable.

La Saône et Loire a un climat continental : pas de vent quand il fait très froid ou très chaud, et diminution du vent en début et fin de journée. Juste les moments où l'on a le plus besoin d'énergie.

La Saône et Loire, particulièrement dans sa partie sud est une terre touristique pour ses paysages et ses sites.

- **Four solaire** : oui mais il faut avoir le climat et l'ensoleillement pour.
- **Photovoltaïque** : oui si la production est économiquement viable et que l'on intègre les panneaux dans le paysage. Les hésitations sur la filière silicium française et le prix de vente de l'électricité issue de cette source témoignent que la rentabilité dans notre pays n'est à ce jour pas assurée.

#### 4° Financement de cette transition énergétique

Le développement et la mise au point des techniques et des installations d'énergies renouvelables nécessitent un investissement que l'on retrouvera obligatoirement dans la facture électrique ou dans le coût à la pompe.

Cette hausse aura le mérite d'encourager les économies d'énergie.

Elle sera comprise et admise par les citoyens si :

- Elle est étalée dans le temps et son montant est supportable pour les ménages et les industriels. Le prix de l'électricité en France est relativement bas pour l'Europe et constitue un avantage concurrentiel pour nos entreprises.
- Elle supporte des projets qui, aux yeux de nos concitoyens, ne sont pas faits pour faire plaisir à des lobbies écologiques, politiques ou industriels. C'est malheureusement le cas, par exemple, aujourd'hui pour l'éolien.
- Elle finance des développements d'énergies nouvelles adaptées à notre pays sur le plan de l'efficacité énergétique et prenant en compte le maintien du patrimoine touristique et paysager de nos régions.

L'investissement nécessaire pour développer les énergies renouvelables ne pourra pas se faire en même temps qu'un programme lourd de démantèlement des sites nucléaires. Nos finances ne le permettent pas. C'est un argument complémentaire pour maintenir en fonctionnement les centrales nucléaires qui ne sont pas en fin de vie.

----- 0 -----